Document de synthèse

Robeco UCITS ICAV - Robeco 3D US Equity UCITS ETF

Ce produit financier favorise des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Le fonds favorise les caractéristiques E/S suivantes :
1. Le Fonds s'efforce d'avoir une empreinte carbone nettement inférieure à celle de l'indice général de marché mentionné dans l'Annexe, à savoir l'indice S&P 500 (l'« Indice de référence ») (inférieure de 20 %).
2. Le Fonds s'efforce d'avoir une empreinte environnementale nettement inférieure à celle de l'indice de référence (de 20 % inférieure pour l'eau et de 20 % inférieure pour les déchets).
3. Le Fonds a un score ESG moyen pondéré nettement meilleur que celui de l'Indice de référence.
4. Le Fonds favorise les investissements dans un portefeuille qui évite de porter fortement préjudice aux Objectifs de développement durable (ODD).
5. Le Fonds respecte certaines garanties environnementales et sociales minimales en appliquant des critères d'exclusion concernant les produits et pratiques commerciales que le gérant juge préjudiciables à la société et incompatibles avec les stratégies d'investissement durable, comme l'exposition à des comportements controversés, à des armes controversées et à des combustibles fossiles. Dans le cadre de sa politique d'exclusion, le gérant exclut les investissements dans les entreprises actives dans le secteur du charbon thermique en les classant en plusieurs catégories. En outre, les investissements dans les entreprises actives dans les sables bitumineux et les forages dans l'Arctique sont exclus dans le cadre des catégories d'exclusion liées au climat. Ces catégories d'exclusion font partie de l'approche du gérant à l'égard des indicateurs PAI du règlement SFDR relatifs aux émissions de gaz à effet de serre et sont liées aux caractéristiques environnementales promues du Fonds.
6. Bien que le Fonds n'investisse que dans des entreprises qui suivent des pratiques minimales de bonne gouvernance, le Fonds encourage également la bonne gouvernance et les pratiques commerciales durables par le biais du vote par procuration, ce qui contribue à la création de valeur à long terme pour les actionnaires. Cela inclut le fait d'adopter une position active en exerçant les droits de vote sur les questions sociales et environnementales conformément à la politique de vote par procuration du gérant, par exemple en utilisant les droits de vote pour voter contre les recommandations de la direction en cas de mauvaises pratiques de gouvernance d'entreprise, lorsque les propositions ne sont pas dans le meilleur intérêt des actionnaires à long terme et sur toute autre proposition non conforme aux principes de la politique du gérant. La politique du gérant en matière de vote par procuration est basée sur les principes reconnus au niveau international de l'International Corporate Governance Network (ICGN). Les principes de l'ICGN décrivent les responsabilités respectives des conseils d'administration et des actionnaires, et visent à renforcer le dialogue entre les deux parties. Ils incarnent la mission de l'ICGN, qui est d'inspirer et de promouvoir des normes de gouvernance efficaces pour faire progresser des marchés efficients à l'échelle mondiale. De plus amples informations sur les lignes directrices du gérant en matière de vote par procuration sont disponibles via le lien suivant : https://www.robeco.com/en-int/sustainable-investing/influence/proxy-voting-guidelines. De plus amples informations sur l'approche et les lignes directrices du gérant en matière de stewardship sont disponibles via le lien suivant : https://www.robeco.com/files/docm/docu-robeco-stewardship-policy.pdf.

Pour les caractéristiques E/S visées aux points 1, 2 et 3 ci-dessus, il est fait référence au benchmark, à savoir l'indice S&P 500. Le benchmark est un indice général de marché pondéré non conforme aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance favorisées par le fonds (c'est-à-dire que les caractéristiques environnementales et de gouvernance sociale favorisées par le benchmark, le cas échéant, ne doivent pas nécessairement être les mêmes que les caractéristiques environnementales et sociales favorisées par le Fonds). Pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales favorisées par le Fonds, aucun autre indice de référence n'a été désigné.

Stratégie d'investissement

Le Fonds est géré de manière active et appliquera la stratégie d'investissement « 3D » du gérant, qui cherche à prendre en compte le risque, le rendement et la durabilité dans le portefeuille du Fonds. Le portefeuille du Fonds sera optimisé à l'aide d'un processus quantitatif afin de viser des rendements supérieurs à l'Indice de référence, des caractéristiques de durabilité supérieures à l'Indice de référence et de gérer le risque par rapport à l'Indice de référence. Les trois dimensions du risque, du rendement et de la durabilité sont prises en compte ensemble dans le modèle quantitatif de classement de titres propriétaire du gérant, décrit plus en détail ci-dessous.

Le Fonds cherche à surperformer l'indice de référence en reflétant l'expression des opinions positives et négatives du gérant sur les sociétés de l'indice de référence en surpondérant et en sous-pondérant les titres du portefeuille du Fonds par rapport à la pondération de l'indice de référence. L'attrait relatif des titres est déterminé à l'aide du modèle quantitatif de classement des titres propriétaire du gérant, qui prend en compte des facteurs de performance éprouvés tels que la valorisation, la qualité et le momentum. Le gérant surpondère les titres à valorisation attractive de sociétés rentables, dont le cours affiche un solide momentum et dont les récentes révisons d'analystes sont positives. En raison de ces expositions surpondérées, le Fonds aura une exposition sous-pondérée correspondante à d'autres titres de l'indice de référence. Toute prise de décision au niveau du portefeuille est basée sur l'identification des titres sous-évalués et surévalués, qui est le résultat de la notation d'un titre par le modèle quantitatif de classement des titres propriétaire du gérant et des paramètres de l'algorithme de construction de portefeuille du gérant qui tient compte du risque, du rendement et de la durabilité.

Indice de référence

Non applicable.

Allocation d'actifs prévue

Le produit prévoit de réaliser un montant minimum de 60% d'investissements durables. Tous les investissements sont alignés sur les caractéristiques E/S, à l'exception des investissements de la catégorie « autres » qui concernent principalement le cash et des équivalents cash.

Suivi et due diligence

Robeco a intégré les aspects de durabilité des stratégies d'investissement dans des processus et procédures de due diligence adéquats pour la sélection et le suivi des investissements, en tenant compte notamment de l'appétit pour le risque et des politiques de gestion du risque de durabilité de Robeco. Les gérants de portefeuille et les analystes sont principalement responsables de l'application de la due diligence en matière d'investissement pour leurs stratégies au quotidien. Ils sont soutenus par un suivi indépendant, effectué par les départements de la gestion des risques financiers et des restrictions d'investissement.

Sources de données, méthodologies et limitations

Le produit utilise plusieurs sources pour recueillir des données sur la durabilité. Robeco examine minutieusement la qualité des données de chaque fournisseur lors des évaluations de due diligence, ce qui inclut l'examen du modèle de données, la réalisation de contrôles statistiques et l'évaluation de la couverture. Le traitement des données se fait sous différentes formes, la préférence allant toujours à une acquisition des données aussi automatisée que possible afin d'éviter tout risque opérationnel ou toute intervention humaine inutile.

Robeco maintient des documents méthodologiques complets sur ses cadres analytiques propriétaires sur son site web. En outre, pour certaines caractéristiques sociales et environnementales, Robeco s'appuie sur un contenu provenant de sources externes, pour lequel nous cherchons à sélectionner le meilleur fournisseur pour chacune de nos caractéristiques cibles. La principale limitation de la méthodologie ou de la source de données est le manque d'informations communiquées par les entreprises. Comme de nombreux autres acteurs du marché financier, nous avons du mal à trouver des informations adéquates sur les principaux indicateurs défavorables. Pour surmonter ce problème, Robeco a recours à plusieurs fournisseurs de données, car chacun a ses propres forces et faiblesses.

Stratégie d'engagement

Les positions du fonds sont soumises au processus de sélection du programme d'engagement (ou dialogue actionnarial) de Robeco, qui consiste à établir un dialogue constructif entre les investisseurs et les entreprises détenues afin d'aborder la manière dont elles gèrent les risques et les opportunités ESG, ainsi que l'impact sur les parties prenantes. Bien que ce type de dialogue actionnarial ne soit pas directement lié à la stratégie d'investissement environnementale ou sociale du fonds, il se peut que des impacts négatifs sur la durabilité soient abordés par le biais du programme d'engagement.